## Les prix pour *Up* (Région de Bruxelles-Capitale)

Prix octobre 2019 (\*) - TVA 21% incluse Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Spécifiques de votre Contrat avec Electrabel sa



Les prix qui vous sont facturés sont constitués des parties suivantes : le prix pour l'électricité, le prix pour le gaz, la redevance fixe, les coûts d'électricité verte et le cas échéant de cogénération, les Coûts de Réseau électricité et gaz (approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux) et enfin les Suppléments (taxes et surcharges) fixés par les pouvoirs publics.

ELECTRICITE: PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS					
NORMAL	Octobre 2019				
Prix par kWh (c€/kWh)	7,479				
BIHORAIRE	Octobre 2019				
Prix par kWh heures pleines (c€/kWh)	8,867				
Prix par kWh heures creuses (c€/kWh)	6,269				
EXCLUSIF NUIT	Octobre 2019				
Prix par kWh (c€/kWh)	6,269				

GAZ : PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS
Octobre 2019
2,954

## ABONNEMENT - REDEVANCE MENSUELLE POUR LES SERVICES UP

Redevance mensuelle (€/mois, contribution Recupel incl.)

20,49

COUTS ENERGIE VERTE (1) Coûts énergie verte (c€/kWh)

ELECTRICITE - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)									
	DISTRIBUTION					TRANSPORT	SUPPLEMENTS		
Gestionnaire du réseau de distribution	Normal	Bihoraire heures pleines	Bihoraire heures creuses	Exclusif nuit	Terme fixe		Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale (3)	
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	
SIBELGA	9,66	9,66	6,89	6,06	15,17	2,29	0,23306	0,33863	

DROIT POUR LE FINANCEMENT OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC. MONTANTS INDEXÉS POUR 2019.						
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)					
<= 1,44 kVA > 1,44 et <= 6 kVA > 6 et <= 9,6 kVA > 9,6 et <= 13 kVA > 13 et <= 18 kVA > 18 et <= 36 kVA > 36 et <= 56 kVA > 56 kVA	0,00 12,05 19,31 24,10 36,30 48,35 96,56 156,96					

GAZ - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)											
		DISTRIBUTION								SUPPLEMENTS	
Gestionnaire du réseau de distribution	T1 0 - 5 000 kWh/an		T2 5 001 - 150 000 kWh/an		T3 150 001 - 1 000 000 kWh/an		Tarif pour l'activité de comptage		Coûts	Cotisation sur	Cotisation
de distribution	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Relevé annuel	Relevé mensuel	Fluxys (4)	l'énergie	fédérale (3)
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)
SIBELGA	4,07	2,662	65,78	1,434	1064,46	0,772	19,46	739,01	0,185	0,12073	0,06122

OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (Région Bruxelles-Capitale)						
Calibre du compteur	(€/an)					
6 ou 10 m³/heure (5) 6 ou 10 m³/heure (6) 16 m³/heure 25 m²/heure 40 m²/heure 65 m²/heure 100 m³/heure	3,19 11,33 27,59 68,10 136,20 340,64 473,64					
160 m³/heure	608.24 870.10					



## FRAIS DE RAPPEL ET DE MISE EN DEMEURE (3) (7) Montants applicables en 2019 Frais de rappel Mise en demeure 7,50 max (1er gratuit) 15,00 max

- (1) Phrovalables pour load contrat conclus entre is far outdown 2016 at is 31 outdown 2016 at is 31 outdown 2016 at is 31 outdown 2016 at it of 32 and 2020.
  (1) Ces colds and calculated field in manufactures survivante of a proportion of the Prop

Conformément à l'Arrêté Ministériei du 30/03/2007 et l'article 4 de la Loi-programme du 27 avril 2007 (à partir du 1 er juillet 2009) les personnes suivantes ont droit au tarif social : les clients finals ou toute personnes vivant sous le même toit ou un membre de leur ménage qui bénéficient (i) du revenu dintégration accordé par le CPAS, (ii) du revenu grannti aux personnes agées ou l'ayant-droit conservant par l'application de l'article 2 1,52 de la loi du 1 er avril 1989 le droit à la majoration de rente, sou de la garantie de revenus aux personnes agées (GRAPA), (ii) d'une allocation aux handicagés, (vi) d'une allocation de rente particle d'une revenus garanti aux personnes agées, de la garantie de revenus aux handicagés, (vi) d'une allocation aux handicagés, (vi) d'une allocation aux handicagés, (vi) d'une allocation aux

